



FICHE DE POSTE

RESPONSABLE DU POLE DEVELOPPEMENT DE LA DELEGATION TERRITORIALE DE L'OYAPOCK

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Résidence administrative : Camopi (Délégation territoriale de l'Oyapock).

Statut :

Poste de catégorie B, ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels relevant du quasi-statut de l'AFB, et par défaut, aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de délégation territoriale de l'Oyapock et en lien fonctionnel direct avec le chef du service développement durable du PAG, la responsable développement est chargée du suivi des projets dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'application de la Charte ; elle est, avec le Chef de délégation, l'interlocuteur privilégié des partenaires locaux pour coordonner les actions de développement sur la commune de Camopi.

Polyvalent, il est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées, et est amené à accompagner ou à conduire, seul ou sous l'autorité du chef de délégation, des missions de terrain à Camopi et à Trois-Sauts.

Mise en œuvre opérationnelle :

- Participe à l'élaboration en amont et assure le suivi et la réalisation de projets et programmes mis en œuvre sur le territoire de la DTO en lien fonctionnel avec les services Développement Durable et Patrimoines Naturel et Culturel, notamment dans les domaines du développement local et culturel, en lien avec la mairie, les associations et les autres acteurs privés.
- Anime et suit notamment/en particulier les projets de développement de la convention d'application de la charte avec la commune de Camopi. Sur ces dossiers, elle est la référente des chargé(e)s de mission thématiques et des chefs de services du siège, avec lesquels elle entretient des échanges hebdomadaires.

- Est en charge de la mise en place et participe avec les agents en charge du développement local et culturel des animations d'Éducation à l'Environnement et Développement Durable (EEDD)
- Organise le soutien aux initiatives locales pour le développement économique, social et culturel. Elle apporte notamment un appui technique et administratif aux porteurs de projets (montage et suivi des dossiers, suivi des conventions de partenariat technique et financier, ...);
- Accompagne la structuration du tissu associatif local dans la définition de projets et activités menées sur le territoire, notamment dans le cadre de l'appel à projets bi-annuel du PAG ;
- Entretient un lien permanent avec les partenaires locaux impliqués dans le développement durable et culturel (commune, associations, collectivités locales, écoles, etc.).
- Implication occasionnelle pour l'organisation et la participation aux missions naturalistes organisées à Camopi et à Trois Sauts.

Stratégie et planification locales :

- Met en œuvre les actions de développement socio-économique (artisanat, tourisme, agriculture, micro-économie...), de développement culturel et les projets transversaux définis par l'établissement. Elle est amenée à piloter ou participer, en mode projet, à diverses actions et, dans ce cadre, aura des liens fonctionnels avec les chefs de services et les chargés de mission des services développement durable et patrimoines naturels et culturels.
- Polyvalente, elle est autonome dans la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées, et est amenée à accompagner ou à conduire, seule ou sous l'autorité du chef de délégation, des missions de terrain à Camopi et à Trois-Sauts.
- Participe aux différentes instances et groupes de travail liés à la problématique locale du développement durable ;
- Participe à la programmation des priorités et des budgets des actions de développement sur la délégation

Gestion des personnels :

- Accompagne, soutient et coordonne les agents de la délégation territoriale de l'Oyapock en charge du développement local et culturel dans la mise en œuvre des tâches qui leur sont confiées,
- Peut être amenée à assurer le rôle de tutrice d'un/une Volontaire Service Civique ; l'encadre dans la réalisation de ses missions.

Formation et compétences (Savoir faire) :

- Formation niveau Bac + 2 expérimenté au minimum,
- Capacités d'analyse et rédactionnelles,
- Aptitude à la gestion de projet,
- Bonne connaissance du secteur Oyapock du Parc amazonien et des populations qui y résident,
- Connaissance des dispositifs en Guyane pour le développement local et du fonctionnement associatif
- Aptitude à la médiation en inter culturalité,
- Aptitude physique à évoluer et à séjourner dans les milieux équatoriaux,
- Connaissance des patrimoines culturels guyanais souhaitable,

- Expérience souhaitée dans des contextes similaires ou équivalents,
- La pratique des langues parlées à Camopi et à Trois Sauts serait un avantage important

Capacités (savoir être) :

- Sens des responsabilités et des relations humaines
- Autonomie
- Sens de la pédagogie
- Goût pour le travail en équipe
- Capacité à vivre et travailler en site isolé – Polyvalence.

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Échéance de recrutement : Octobre 2019

Date limite de candidature : 15 septembre 2019

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

M. Pascal VARDON
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :
Mme Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des Ressources Humaines
recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à

Jammes PANAPUY - Chef de la Délégation de l'Oyapock
Jammes.panapuy@guyane-parcnational.fr